

Selon R408 -annexe 4 et en application du décret du 01 sept.2004 N° 2004-924

1/2 Contenu : Théorie : Montage d'échafaudage.

3H30

Objectifs :

Acquérir les compétences nécessaires à l'exploitation en sécurité des échafaudages fixe.

Prérequis : Toute personne chargée du montage, démontage, utilisation ou réception des échafaudages fixe suivant la R408 de la CNAMTS.
Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité à lire et à écrire le français.

DUREE :

28 heures soit 4 jours

Nombre de stagiaires : 12 Maxi.

Moyens

Pédagogiques :
Formation théorique :
En salle équipée (Mini 2m²/stagiaire)
Support diaporama
Support vidéo,
Livret stagiaire

Organisme

Conventionné par la CARSAT LR.
N° 16.C.ECH.08.012
Détails de la formation :
« Déroulé Pédagogique :Doc.Der. Peda.Echaf.R408.PRP Safety Formation.V1.2016 »

Les accidents du travail, les maladies professionnelles, débats et apports complémentaires.

Le rôle des instances de prévention

Le but de la formation

-Maîtriser les opérations de montage et en sécurité des différents types d'échafaudage de pied.

ACTIVITES TECHNIQUES :

PREPARER, INSTALLER

- Les documents obligatoires (PV, Rapport de Vérification...)

- Port des EPI adéquats aux opérations envisagées (chaussures de sécurité, tenue adaptée, casque, gants, harnais...)

1. Prise de connaissance des instructions (verbales, croquis ou plans)

2. Mise en place des dispositifs de balisage et de signalisation

3. Aménagement de l'aire de travail

DECHARGER, RECEPTIONNER, STOCKER

4. Contrôle de la liste préétablie des matériels, outillages et équipements

5. Déchargement, manutention et stockage du matériel

IMPLANTER L'ECHAFAUDAGE (DE PIED)

6. Positionnement des cales et socles

7. Calage, mise à niveau et équerrage.

MONTER L'ECHAFAUDAGE

8. Maîtrise de la terminologie et respect de la notice de montage

9. Utilisation de l'outillage adéquat du monteur d'échafaudage

10. Approvisionnement des pièces (manutention manuelle ou mécanisée)

11. Installation des éléments porteurs de la structure

12. Installation des planchers de travail, des garde-corps et des accès (MDS)

13. Mise en place des contreventements, amarrages et ancrages

14. Mise en place des dispositifs particuliers : poutre de franchissement, console de déport, ...

DEMONTER L'ECHAFAUDAGE

15. Vérification des ancrages et amarrages (opération préalable)

16. Respect de la notice de montage / démontage (selon l'ordre inverse)

17. Conditionnement du matériel et stockage

18. Nettoyage, chargement, manutention et stockage du matériel

ELINGUER, TREUILLER

19. Arrimage,

20. Respect des règles d'élingage de charge .Chronologie des opérations/Préparation du chantier et documents obligatoires.

Montage/Affichages obligatoires/La Réception/Utilisation en sécurité/Démontage.

Les risques visés par la R408 sont :

.Les chutes de hauteur/Les chutes d'objets/La manutention/L'électrification, .L'effondrement partiel ou complet de l'échafaudage/Le renversement de l'échafaudage particulièrement dans les cas suivants :

- Voie publique très passagère à proximité - Lignes électriques ou caténaïres proches - Conditions climatiques sévères, vent fort et gel... - Situation géographique : terrain en déclivité, sol instable, travaux aux abords et au-dessus de l'eau ...

- Utilisation et choix des différents types de matériels

- Notions d'effort et de stabilité, Lecture de plan, liste de matériel

- Types d'amarrages, Elingage, levage

- Balisage, réception et vérification du matériel, Implantation

- Reconnaissance du matériel endommagé

- **Montage:** protection collective (MDS), protection individuelle, porte-à-faux, poutres de franchissement

- Démontage en sécurité, Compte-rendu de chantier, Contrôle de l'échafaudage.

Réceptionner l'échafaudage avant utilisation :

Le calage des appuis au sol des montants verticaux, Le nombre et la qualité des ancrages et des amarrages,

Le dégagement des circulations, La conformité de l'échafaudage aux plans d'installation,

L'état des divers éléments, l'absence de déformation des tubes, la qualité du serrage des colliers, du clavetage de la continuité des montants, La présence des escaliers et des échelles d'accès, la fixation correcte des échelles intérieures,

La présence de garde-corps, main courante, sous-lisse et plinthe, L'état des planchers,

La fixation des filets et bâches sur la structure, leur couture, la rigidité des supports pour éviter les claquements,

Les panneaux indiquant les charges admissibles.

Effectuer une étude préalable de montage, Type d'échafaudage et de matériels

.Description du matériel

.Les différents types d'échafaudages

- Echafaudage préfabriqué à cadres norme NF EN 12810

- Echafaudage préfabriqué multidirectionnel norme NF EN 12810

.Classifications/Types d'encrages et de stabilisation



Suite :

Formation pratique :

Sur site conforme.
Zone pour le MDS.
Les stagiaires devront s'équiper d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité, casque avec jugulaires, gants, harnais et gilet. (EPI)

Les modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis :

Questions/Réponses, échanges, exercices théoriques et pratiques sur les thèmes du présent programme.

Profil de l'intervenant :

Issus du BTP et/ou Industrie.
Expérience dans l'utilisation des Échafaudages.

Le lieu de formation :

183 Avenue de Prades,
66000 Perpignan et/ou sur votre site, Suivant Convention.

Date :

Suivant Convention

Responsable pédagogique :

M. KAMEL BELKACEM.
contact@prpsafety.fr

VALIDATION :

Attestation de formation

- Recyclage :

tous les 3 ans.

PROGRAMME DE FORMATION : Montage, Démontage, Utilisation et Réception ECHAFAUDAGE FIXE R408 CNAMTS R408 INITIALE 28h

.Les vérifications/Les règles de sécurité pour la cinématique de montage, d'utilisation et démontage.

.Exercices de montage, démontage et transformation d'échafaudages, Savoir utiliser l'EPI sur un échafaudage,

.Apprécier la qualité et la résistance des ancrages, Exercices simplifiés de vérifications,

Réceptionner l'échafaudage avant utilisation :

3H30

.Le calage des appuis au sol des montants verticaux, Le nombre et la qualité des ancrages et des amarrages,

.Le dégagement des circulations, La conformité de l'échafaudage aux plans d'installation,

.L'état des divers éléments, l'absence de déformation des tubes, la qualité du serrage des colliers, du clavetage de la continuité des montants, La présence des escaliers et des échelles d'accès, la fixation correcte des échelles intérieures,

.La présence de garde-corps, main courante, sous-lisse et plinthe, L'état des planchers,

.La fixation des filets et bâches sur la structure, leur couture, la rigidité des supports pour éviter les claquements,

.Les panneaux indiquant les charges admissibles ;

Assurer la maintenance de l'échafaudage :

.La qualité et la quantité des ancrages et des amarrages,

.Le remplacement des pièces endommagées ou démontées,

.La suppression de tous les excès de surcharge sur les planchers, et l'enlèvement des gravats et des décombres, L'absence de glissement des colliers, L'état d'accrochement des filets ou des bâches, La présence des panneaux indiquant les charges admissibles, Le dégagement des circulations,

.La bonne tenue des appuis après intempéries et variations importantes de température,

.Le remontage de pièces d'échafaudages déposées pour les nécessités d'exploitation,

.La conformité du stockage des matériaux avec les charges admissibles des planchers et de l'ossature.

Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage :

.Utiliser les tours d'accès, les escaliers, les échelles et trappes pour accéder et changer de niveau et refermer les trappes après utilisation.

.Respecter les limites de charges :

.En cas de stockage de matériaux, respecter les limites de charges des planchers d'échafaudages.

.Maintenir l'échafaudage en sécurité :

.Prendre des mesures de sécurité compensatoires lorsque les mesures de protection collectives ont été déposées.

.Veiller à remettre en place aussitôt que possible les mesures de protection collectives qui ont été déplacées.

.Tenir compte de la Co-activité sur les chantiers :

.Veiller à ne pas créer de risques pour les travailleurs avoisinants (chutes d'objets, effondrement de charges).

.Signaler les situations dangereuses :

.Informer le responsable du chantier,

.Savoir réagir en cas de danger immédiat.

Utilisation

- Spécificité due à la législation et à la sécurité des échafaudages

- Accéder à l'échafaudage en sécurité

- Reconnaître les situations dangereuses

- Utilisation et choix des différents types de matériels

- Notions d'effort et de stabilité, Lecture de plan et de liste de matériels

- Type d'amarrages

- Montage / démontage suivant la notice de montage

- Contrôle de l'échafaudage

Réception, conformité, vérification d'échafaudage :

- La réception: aspect législatif (arrêté du 21 décembre 2004)

- Principe de sécurité des échafaudages (garde-corps, balisage, Implantation...)

PRATIQUE : Le Montage, Réception et Démontage :

3H30

Effectuer une étude préalable de montage, Vérification du matériel, Vérification des documents (Notice d'utilisation, plans...),

Gestes et postures - La règle des 3 appuis, Implantation de l'échafaudage

3H30

Exercices de Montage, démontage et transformation d'échafaudages, Respect de la méthode de montage (cinématique de montage), Savoir utiliser l'EPI sur un échafaudage, Apprécier la qualité et la résistance des ancrages,

Exercices simplifiés de vérifications.

VERIFICATION : RECEPTION DE L'ECHAFAUDAGE

3H30

Renseigner le Procès Verbal de vérification avant mise en service.

Le calage des appuis au sol des montants verticaux, Le nombre et la qualité des ancrages et des amarrages, Le dégagement des circulations, La conformité de l'échafaudage aux plans d'installation,

L'état des divers éléments, l'absence de déformation des tubes, la qualité du serrage des colliers, du clavetage de la continuité des montants, La présence des escaliers et des échelles d'accès, la fixation correcte des échelles intérieures,

3H30

La présence de garde-corps, main courante, sous-lisse et plinthe, L'état des planchers,

La fixation des filets et bâches sur la structure, leur couture, la rigidité des supports pour éviter les claquements, (si nécessaire).

Les panneaux indiquant les charges admissibles, Vérification du matériel

3H30

Utiliser les EPI adéquats, Utiliser les tours d'accès, les escaliers, les échelles et trappes pour accéder et changer de niveau et refermer les trappes après utilisation, Respecter les limites de charges, Respecter les consignes de circulation.

Maintenir l'échafaudage en sécurité, Tenir compte de la Co-activité sur le chantier, Signaler les situations dangereuses.

-Échanges formateur/stagiaires,

Test théorique et évaluation pratique.

3H30

Remise de questionnaires de satisfaction et clôture de la formation.